

# PCAET



## BILAN À MI-PARCOURS

**LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE DE 2023 À 2025**

**LE PCAET,  
C'EST QUOI ?**

**OBJECTIFS ET  
BILAN CHIFFRÉ**

**OÙ EN SONT  
LES ACTIONS ?**

**LA DYNAMIQUE  
TERRITORIALE**

**LE RÔLE DE  
LA CCGM**

**PROCHAINES  
ÉTAPES**

*Chers habitants de Gally Mauldre,  
Chers partenaires,*

*L'année 2026 marque un point d'étape important dans la mise en œuvre de notre Plan Climat Air Énergie Territorial avec la réalisation, à mi-parcours, d'un bilan des actions réalisées et de celles à accentuer. Notre territoire, de par ses caractéristiques environnementales, rurales et patrimoniales, a la chance d'être un écrin vert au sein de la Région la plus urbanisée de France. La Communauté de communes a, depuis sa création, à cœur de le préserver à travers l'exercice de ses compétences axées sur la protection et la mise en valeur de l'environnement, l'aménagement de l'espace et le développement économique.*

*Cette évaluation à mi-parcours permet de :*

- Analyser les actions de ses trois dernières années,*
- Apprécier le rôle de coordinateur de la Communauté de communes Gally Mauldre,*
- Identifier les pistes d'amélioration et d'engager un réajustement de la feuille de route pour les trois prochaines années.*

*La réalisation de ce bilan a été faite grâce à une consultation des différentes parties prenantes. Ainsi, ont été menés :*

- 6 entretiens qualitatifs avec les Commissions, instances de l'intercommunalité,*
- 11 entretiens avec les représentants de chacune des communes membres,*
- 1 enquête auprès des habitants concernant leur perception des enjeux de transition écologique sur le territoire,*
- 4 entretiens avec les partenaires clés œuvrant pour la préservation de l'environnement.*

*Les résultats sont déjà visibles. Les actions menées sont nombreuses. La Communauté de communes a su faire de ce document réglementaire un véritable plan d'action.*

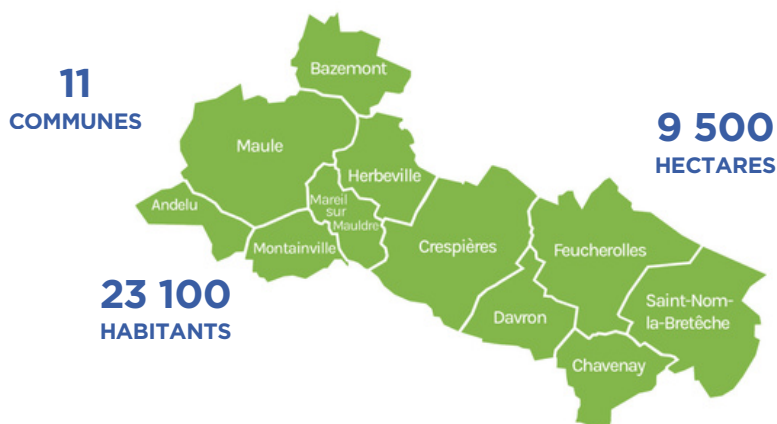
*Jean-Bernard HETZEL  
Vice-Président délégué à l'Environnement, transition énergétique,  
politique GEMAPI et autorisations du droit des sols  
Maire de Bazemont*



# Le PCAET de la CCGM, feuille de route territoriale pour la transition

## Un PCAET, c'est quoi ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est la schéma directeur environnemental de la collectivité sur tous les secteurs d'activité : résidentiel, transport, industrie, tertiaire, agriculture. Il implique l'ensemble des acteurs du territoire dans sa mise en œuvre : collectivités, entreprises, associations, citoyens...

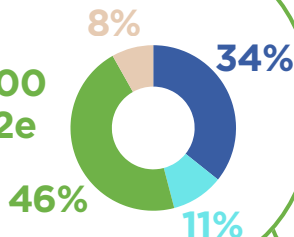


**PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUEVABLE**

**30 GWH**

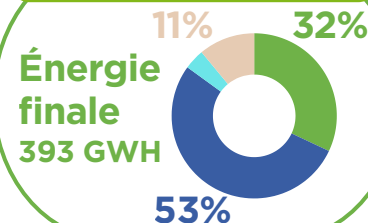
**ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

**71 000 tCO<sub>2</sub>e**



**CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

**Énergie finale**  
**393 GWH**



Résidentiel  
Agriculture  
Transports routiers  
Tertiaire

## 3 grands objectifs



1

Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique et contribuer à la neutralité carbone.



2

S'adapter aux conséquences du dérèglement climatique et préserver une bonne qualité de l'air.



3

Réduire les consommations d'énergie et développer la production d'énergies issue de ressources locales et renouvelables.

## 7 axes stratégiques

- 1 Un **habitat** rénové et un **urbanisme** qui préserve les sols.
- 2 Une **mobilité** active et une intermodalité très développée.
- 3 Une **agriculture** qui poursuit sa transition écologique et un **patrimoine naturel** préservé.
- 4 Une **culture commune** et la mobilisation de tous les acteurs.
- 5 Des collectivités **exemplaires**.
- 6 Une **économie locale** renforcée par le développement de filières et la consommation de produits locaux.
- 7 Une production d'**énergies renouvelables** maîtrisée et modérée.

INITIÉ EN

AVRIL 2021

ADOPTÉ EN

FÉVRIER 2023

DURÉE

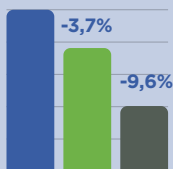
2023-2028



# Objectifs et bilan chiffré

## ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Énergie consommée en GWh (millions de kWh)

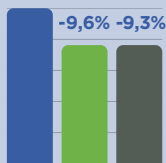


2019 2022 2023

	2022 par rapport à 2019	Objectifs 2023	Estimations 2023
Secteur résidentiel	-5,4%	-3%	-16%
Transports routiers	-3,2%	-4,6%	-3%
Secteur tertiaire	-0,2%	-3,3%	-3,9%

## ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En milliers de tonnes de CO2e

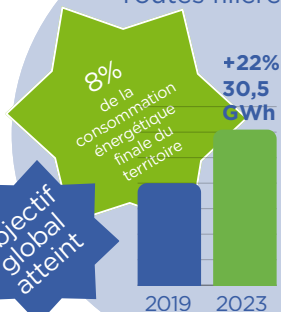


2019 2022 2023

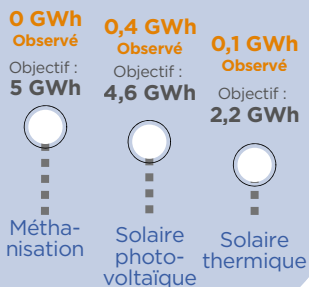
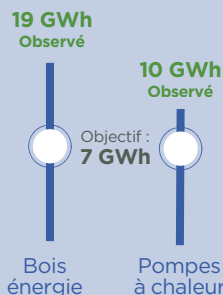
	2022 par rapport à 2019	Objectifs 2023	Estimations 2023
Secteur résidentiel	-16,6%	-10,6%	-19,6%
Transports routiers	-3,9%	-5,7%	-3,7%
Agriculture	-6,5%	-3,1%	-7,7%

## ÉVALUATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Toutes filières confondues



2019 2023





## Mise en œuvre : où en est-on ?





### UN HABITAT RÉNOVÉ ET UN URBANISME QUI PROTÈGE LES SOLS





Encourageant

#### Accompagnement à la rénovation énergétique des logements

-  En bonne voie, partenariat solide et efficient avec l'association Énergies Solidaires : permanences de conseils, balades thermiques et conférences.
-  Montée en puissance par le renforcement de la communication auprès des habitants.

#### Préservation de l'environnement et des sols



-  La CCGM apporte un accompagnement technique et prend un rôle de conseil opérationnel pour faire émerger des projets à forts critères environnementaux.
-  Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) intercommunal devra être mis en compatibilité avec le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SRIF-E) avant juin 2028. Les PLU des communes devront être mis en compatibilité avec le SCOT.



### UNE ÉCONOMIE LOCALE RENFORCÉE



Mitigé




-  La CCGM accompagne et outille les communes dans le développement de projets d'activités économiques.
-  Une étude est en cours sur le développement économique concernant les zones d'activités existantes et à venir. Elle est réalisée de manière prospective avec un focus sur la RD30 notamment.



### UNE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES MAÎTRISÉE



Insuffisant

-  Le développement des Énergies Renouvelables est encore pauvre sur le territoire. Il est nécessaire que les moyens dédiés à son animation et à son accompagnement soient multipliés.
-  La CCGM a remarquablement accompagné les communes dans leur démarche de déclaration des ZAENR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables).
-  La collaboration avec l'association GallyWatt est encouragée pour inciter au développement des Énergies Renouvelables.



## UNE CULTURE COMMUNE

Encourageant

### Sensibilisation et mobilisation des acteurs

+ Plusieurs événements sont organisés, dont certains d'ampleur comme *Naturellement Gally Mauldre* ou les *Rencontres Économiques de Gally Mauldre*, des conférences, des ciné-débats et des ateliers thématiques.

💡 Il faut poursuivre et diversifier les actions de sensibilisation et les événements intercommunaux.

### Gouvernance et animation du PCAET

+ L'appropriation du PCAET par les communes est encore insuffisante.

⚠️ Le service Environnement de la CCGM s'est remarquablement approprié le PCAET.

💡 Les moyens humains sont à renforcer pour assurer une animation et un portage à la hauteur des ambitions.



## DES COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

Encourageant

⊖ La CCGM ne dispose pas aujourd'hui d'une vision d'ensemble fiable sur la part de son budget favorable au climat.

+ L'objectif d'amélioration de la performance du bâti a bien été saisi par les communes. L'extinction de l'éclairage public nocturne est totale ou partielle, et presque tous les points lumineux sont en LED.

⚠️ Les communes pourraient se saisir d'opportunités supplémentaires : réalisation d'un Bilan de Gaz à Effet de Serre, d'un Budget vert, achats responsables... Il faut poursuivre la sensibilisation des agents et élus.



## UNE AGRICULTURE QUI POURSUIT SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Encourageant

+ La convention avec la Plaine de Versailles permet de déployer de nombreuses actions. Des solutions de distribution de produits locaux se développent.

💡 Un atlas de la biodiversité intercommunale est en cours.



## UNE MOBILITÉ ACTIVE ET UNE INTERMODALITÉ TRÈS DÉVELOPPÉE

Mitigé

⊖ La CCGM a une faible possibilité d'action sur ce service géré par la Région Île-de-France.

+ La CCGM a élaboré en 2023 son Schéma Directeur des Liaisons Douces. Plusieurs réalisations concrètes significatives sont en cours telles que la liaison Mareil-Maule.

💡 L'implantation d'un Centre Opérationnel de Bus géré par IDF Mobilités est en discussion. La mise en place du plan vélo est poursuivie.



## Une dynamique territoriale favorable et un écosystème actif

### DES HABITANTS SENSIBILISÉS ET ACTIFS, À LEUR ÉCHELLE



Les habitants ont globalement un rapport proche à la nature, et une sensibilité aux questions environnementales.



Les habitants agissent pour réduire leurs impacts environnementaux, en particulier via leur consommation.



Les habitants se tournent de plus en plus vers les voitures électriques.



La rénovation énergétique et les économies dans les logements sont des préoccupations majeures.

### DES ACTEURS PRIVÉS ENGAGÉS ET MOTEURS

Plusieurs acteurs privés du territoire développent des initiatives pouvant s'inscrire dans la dynamique du PCAET, en favorisant notamment l'activité économique locale, la production et la distribution de produits de proximité, ou encore le lien social : La Briqueterie, Les Fermes de Gally, Les Deux Gourmands, La Chèvrerie de Manon, la Station V...





## Le rôle de la Communauté de communes Gally Mauldre

### UN PORTAGE TECHNIQUE ET POLITIQUE IMPORTANT MAIS PERFECTIBLE

#### Une excellente prise en main par certains services

Le PCAET fait l'objet d'une appropriation forte par le **Pôle Aménagement, Environnement et Développement économique** de la CCGM ainsi que par **le service Communication**, soulignée en interne comme en externe.

#### Un pilotage des conventions plutôt positif

Les dispositifs mis en place avec le dispositif **Éco-gardes et Énergies Solidaires** sont fluides et apportent une valeur ajoutée significative à l'échelle territoriale.

#### Une transversalité à renforcer entre services et au sein des différents commissions

**L'ensemble des élus partage une volonté d'agir et un intérêt sérieux pour le PCAET et l'ensemble de ses thématiques.**

- La mise en lien du PCAET avec les différentes Commissions thématiques de la CCGM peut être améliorée.
- Le Comité de Pilotage du PCAET doit se réunir plus régulièrement pour que le suivi soit plus fréquent, et qu'il permette de réorienter plus facilement les décisions.
- Certains projets n'ont pas été autant portés que nécessaire par manque de convergence de l'ensemble des élus.

**Les élus ont porté plusieurs projets majeurs et fédérateurs qui sont une vraie ressource pour le PCAET et ses objectifs : mise en place des Fonds de Concours aux communes, de l'Analyse des Besoins Sociaux, des Zones d'accélération des Énergies renouvelables...**

## **UNE ACTION COMMUNALE POSITIVE, UNE COORDINATION ET UNE APPROPRIATION QUI PEUT ENCORE ÊTRE RENFORCÉE**

### **Plusieurs projets exemplaires mis en place par certaines communes**

---

- La mise en place d'un Conseil en Énergies Partagées (CEP) avec Énergies Solidaires, à Bazemont.
- La déclinaison du Schéma Directeur des Liaisons Douces à l'échelle de plusieurs communes (Chavenay, Saint-Nom-la-Bretèche, Maule, Crespières...).
- Des projets de restauration scolaire utilisant une production alimentaire locale (Chavenay, Mareil-sur-Mauldre).
- Projet de création d'une Maison du Développement Durable à Maule.
- Projet de panneaux solaires sur l'école de Crespières.

### **Des actions communales qui pourraient être mieux rattachées au PCAET**

---

- L'essentiel des actions communales sont portées sans les rattacher nécessairement au cadre du PCAET.
- L'articulation entre la CCGM et les communes en termes de suivi des actions peut être améliorée.
- Sur la rénovation énergétique du bâti public, une stratégie mutualisée serait bénéfique pour les communes.



# Prochaines étapes et perspectives

## QUELQUES ACTIONS CORRECTIVES POUR LA SUITE

### Des collectivités exemplaires

---

**Mettre en place** une formation pour les services et les élus sur l'intégration des critères environnementaux dans les marchés publics et les budgets verts.

### Une économie locale renforcée

---

**Renforcer** le soutien aux commerces existants et soutenir les initiatives privées (Briqueterie, Station V, Les deux Gourmands).

### Un habitat rénové et un urbanisme qui protège les sols

---

**Poursuivre** les actions menées avec Énergies Solidaires et réaliser un SCOT qui protège durablement les sols.

### Une mobilité active et une intermodalité très développée

---

**Poursuivre** le dialogue avec Île-de-France Mobilités afin de travailler à l'amélioration et au développement des réseaux.

### Une culture commune

---

**Faciliter** l'accès aux informations et encourager la sensibilisation auprès de tous les publics.

### Une production d'énergies renouvelables maîtrisée et modérée

---

**Assurer** l'appropriation des enjeux de méthanisation par les élus.

**Réfléchir** à l'intégration de dispositifs d'économies d'énergies sur de grands projets fédérateurs tels que la création d'un siège intercommunal pérenne, la réalisation d'un centre opérationnel de bus (COB), ou encore la réflexion au sujet d'une possible déchèterie intercommunale.

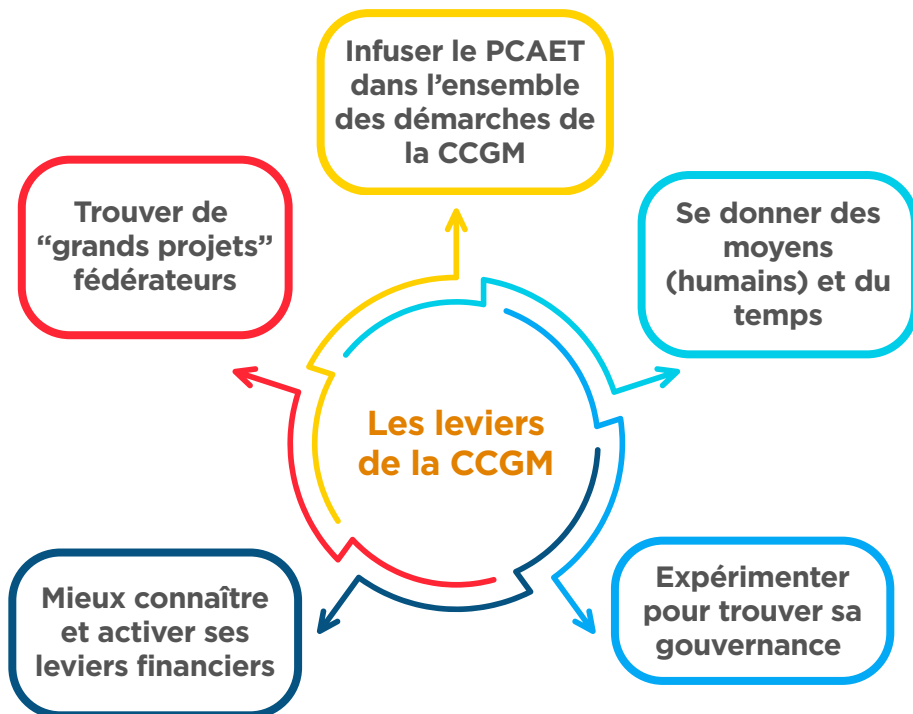
### Une agriculture qui poursuit sa transition écologique et un patrimoine préservé

---

**Poursuivre** le développement de transformateurs et de points de distribution locaux, notamment en utilisant le potentiel de 10ha maximum dédié au développement économique inscrit au SDRIF-E.

## PISTES D'AMÉLIORATIONS ET PRÉCONISATIONS STRUCTURANTES

Pour renforcer la dynamique encourageante de son PCAET et lever les freins qui brident aujourd'hui les résultats de certaines de ses actions, la CCGM dispose de **5 leviers structurants** :



## PROCHAIN PCAET ET PERSPECTIVES

Le PCAET actuel de la CCGM arrivera à échéance en 2029, ce qui conduira à une nouvelle étape de bilan. À la suite de cette évaluation, le territoire établira un nouveau PCAET qui sera à nouveau mis en place pour 6 ans. Cette date coïncide avec l'obligation de réviser le SCOT, document cadre d'aménagement du territoire à horizon 20 ans. **L'enjeu serait de mutualiser l'élaboration de ces deux documents dans une démarche conjointe et cohérente, et ainsi renforcer la place de la transition écologique au cœur de la politique territoriale.**